



Paris, le 9 octobre 2006,

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Dans deux lettres adressées à M. Jean-Louis Debré et M. Dominique de Villepin les 10 et 21 août 2006, la **Plateforme des ONG françaises pour la Palestine** a condamné l'arrestation de M. Aziz Doweik, président du Conseil législatif palestinien et de M. Nasser Al Chaer, vice-Premier ministre du gouvernement palestinien.

Entre les mois de juin et août 2006, 64 élus palestiniens ont été arrêtés par l'armée israélienne dont 29 députés sur les 132 du Conseil législatif palestinien, ainsi que 8 ministres sur les 24 qui composent le gouvernement palestinien.

A ce jour, 28 députés et 5 ministres palestiniens restent emprisonnés, parmi lesquels M. Aziz Doweik ainsi que M. Mahmoud Al Ramahi, Secrétaire général du Conseil législatif palestinien, arrêté peu après une rencontre avec des parlementaires européens à Ramallah.

La **Plateforme des ONG françaises pour la Palestine** condamne fermement la décision du Tribunal militaire israélien de différer *sine die* la libération de 18 élus palestiniens détenus par l'armée israélienne depuis le 29 juin 2006. Cette décision intervient après qu'un juge de ce tribunal ait ordonné leur libération le 12 septembre 2006.

Ces arrestations répétées paralysent le gouvernement et le Parlement palestinien au moment où M. Ismaël Haniyeh et M. Mahmoud Abbas tentent de négocier en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale sur la base du « document d'entente nationale » signé en juin dernier. Le gouvernement israélien continue d'ignorer cette évolution politique majeure et de s'attaquer aux institutions palestiniennes démocratiquement élues au risque d'aboutir à leur neutralisation.

Lors des élections législatives de janvier 2006, les observateurs de l'Union européenne avaient salué l'engagement du peuple palestinien pour déterminer son avenir politique par des moyens démocratiques. L'arrestation des élus palestiniens par l'armée israélienne est une insulte à cet engagement. Nous tenons à alerter sur les dangers d'une telle politique : nier le choix démocratique d'une population ne peut que conduire à sa radicalisation.

Elle intervient alors que la situation humanitaire dans les Territoires palestiniens se dégrade chaque jour et particulièrement dans la bande de Gaza, toujours bombardée et entièrement isolée par l'armée israélienne depuis le 28 juin.

En outre, la politique israélienne de colonisation et d'annexion de Jérusalem-Est est aujourd'hui en voie d'achèvement, bloquant ainsi toute possibilité d'un accord final entre Palestiniens et Israéliens.

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, vous demande aujourd'hui avec insistance, Madame la Députée, Monsieur le Député, en tant qu'élus et représentants du peuple français, de faire pression sur le gouvernement français pour qu'il exige du gouvernement israélien :

- des informations concernant les conditions de détention de ces élus et les motifs réels de leur arrestation ;
- la libération de l'ensemble des élus palestiniens détenus illégalement depuis juin 2006 ;
- l'assurance de leur protection et de leur droit à l'immunité en tant qu'élus.

Nous vous remercions de l'attention que vous prêterez à ce courrier et nous vous prions d'agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de notre haute considération.

M. Bernard Ravenel,
Président de la Plateforme des ONG françaises
pour la Palestine

